

<i>Organisation</i>	<i>Nom</i>	<i>Présence</i>
Saint-Robert-Bellarmin	Jeannot Lachance, maire	X
Saint-Robert-Bellarmin	Suzanne Lescomb, directrice générale	X
Comité de dévelopt. économique de Saint-Robert-Bellarmin	Gilbert Gagné, conseiller municipal	X
MRC du Granit	Patrice Gagné, aménagiste	
MRC du Granit	Diane Roy, mairesse Saint-Ludger	
MRC du Granit	Serge Bilodeau, directeur général	X
Organismes de protection de l'environnement	Robert Mercier	
Propriétaires privés	Raymond Vanier, Domtar	X
Propriétaires privés	Patrick Cartier, Domtar	X
Groupes d'utilisateurs du territoire	Robert Jolin, Clubs de chasseurs	X
Acériculteurs	Germain Nadeau	
Citoyens	Simon Lachance	X
CLD du Granit	André Piette, commissaire Agriculture et Ressources naturelles	
EDF EN Canada	David Gallagher, Directeur de projets – Réalisation	
EDF EN Canada	Yannick Debin, Gestionnaire d'actifs	X
EDF EN Canada	Daniel Giguère, Directeur affaires publiques	
EDF Renewable Services	Michel Boulé, Responsable du Site - Parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin	X
EDF Renewable Services	Tamara Andreatta, Chef de secteur	X
EDF EN Canada	Félix Destrijker, Relations avec le milieu	X

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour	<p>Mot de bienvenue par M. Yannick Debin qui précise son rôle en tant que gestionnaire d'actifs chez EDF Énergies Nouvelles et qui invite les différents intervenants à ne jamais hésiter à le contacter au besoin. M. Debin explique également les différentes responsabilités entre EDF Énergies Nouvelles et EDF Renewable Services, représentée par M. Michel Boulé, Responsable du Site - Parc Éolien de Saint-Robert-Bellarmin et Mme Tamara Andreatta, Chef de secteur.</p> <p>M. Raymond Vanier présente M. Patrick Cartier, ing. f., coordinateur Gestion foncière et Sylviculture, en précisant que ce dernier assumera désormais sa relève à la table du Comité de Liaison.</p> <p>L'ordre du jour est adopté en gardant le point 'Questions diverses' ouvert.</p>
2. Lecture et adoption du compte-rendu de la séance de travail du 10 septembre 2012	<p>Le compte rendu de la séance du 10 septembre 2012 est adopté par les membres du comité de liaison et sera mis en ligne sur le site web d'EDF EN Canada.</p>

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
3. Retombées économiques régionales	<p>Les informations concernant les retombées économiques en région (MRC du Granit et MRC Beauce-Sartigan) sont déposées sous forme d'un tableau préparé par la firme Borea Construction. Plus de 22 millions de dollars ont été dépensés régionalement.</p>
4. Informations sur l'opération du parc éolien	<p>M. Debin dresse le bilan des activités depuis la mise en service du Parc éolien le 11 octobre 2012 et indique qu'un arrêt de production sera effectué le 10 juin à la demande d'Hydro Québec afin que cette dernière puisse effectuer certains travaux sur ses lignes de transport d'énergie.</p> <p>Quelques points d'information sont demandés par les membres du Comité concernant les entretiens cycliques des différents équipements en production, le niveau de production versus les prévisions (qualité et stabilité des vents) ainsi que l'intercommunication avec les acériculteurs concernés par les risques de jets de glace durant les quelques journées de givre de cet hiver.</p> <p>Messieurs Boulé et Debin y répondent à la satisfaction des membres du Comité.</p> <p>M. Boulé informe également les participants au sujet de différents suivis environnementaux effectués et à être effectués dans et à proximité du parc éolien. Ces suivis, notamment au niveau de la mortalité des oiseaux et des bruits ambiants sont réalisés suivant des protocoles établis lors de l'émission des certificats d'autorisation pour la construction du parc éolien de St-Robert.</p>
5. Fonds de développement	<p>Un appel à projets ayant été réalisé ce printemps, M. Debin informe les membres du Comité que trois demandes ont été reçues dans les délais prescrits et sont en cours d'analyse par le Comité de gestion du Fonds de développement EDF EN / Saint-Robert-Bellarmin composé, tel que prévu, par messieurs Jeannot Lachance, Gilbert Gagné, Yannick Debin et Daniel Giguère.</p>
6. Mesures mises en place pour limiter les impacts sur le milieu hydrique	<p>Un suivi des impacts sur le milieu hydrique fait également partie des obligations et des engagements d'EDF EN Canada dans le cadre des différents certificats d'autorisation et permis obtenus pour la construction et l'exploitation du Parc éolien.</p> <p>Ce suivi sera réalisé en cette fin de printemps-début d'été 2013. Un rapport sera produit suivant les exigences des Ministères concernés et un compte-rendu sera déposé à cette table dès que disponible.</p>
7. État d'avancement du Projet éolien du Granit	<p>M. Serge Bilodeau présente un bref état de situation du projet du Granit. Toutes les études environnementales sont complétées et l'autorisation de la CPTAQ a été obtenue. L'emphase est actuellement mise sur l'obtention du Décret gouvernemental avant ce 26 juin et la finalisation du financement complémentaire du projet. Il est également prévu de lancer, avant mi-juin, un appel d'offre pour la construction par invitation auprès de quelques entreprises.</p> <p>Si tout avance comme espéré, cet automne, on devrait pouvoir procéder au déboisement et à l'excavation nécessaire à la</p>

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
8 Questions diverses	construction des routes et des douze aires de travail.
a. Suivi des impacts du parc SRB	<p>Un tour de table est effectué afin de récolter toutes informations relatives à d'éventuelles remarques ou plaintes relatives</p> <ul style="list-style-type: none">- aux bruits pouvant être provoqués par le transport d'équipements, trafics de véhicules divers, fonctionnement des éoliennes,- aux modifications du paysage,- aux éventuelles interférences dans les télécommunications... <p>Chacun des membres du Comité s'étant exprimé sur ces points, aucune plainte ou remarque négative n'est enregistrée.</p>
b. Demandes de visites du parc éolien	<p>M. le Maire Lachance fait part aux membres du besoin de travailler tous ensemble afin d'apporter une réponse coordonnée aux nombreuses demandes de visites du parc éolien.</p> <p>M. Debin porte à l'attention des participants que bien qu'une grande partie des éoliennes sont sur terrain public, l'autre partie est implantée en terre privée (Domtar) et que l'accès à la partie sur terre publique est également situé en terre privée. Dans ces conditions, il n'appartient pas à EDF EN d'autoriser les visites ou passages chez Domtar.</p> <p>M. Vanier exprime sa grande préoccupation au sujet de visites libres et impromptues. Il informe les membres du Comité que Domtar n'est pas opposée à l'organisation ponctuelle d'activités, de visites structurées et encadrées, tenant compte, entres autres de ses activités forestières ainsi que des activités de ses locataires, les chasseurs.</p> <p>Les représentants de la Municipalité, de Domtar et d'EDF conviennent de se consulter et de collaborer afin d'organiser une réponse adéquate à cette demande croissance de visite.</p>
8. Clôture de la séance	L'ordre du jour étant épuisé, il est convenu de prévoir une prochaine rencontre du Comité de liaison à l'automne. La date sera précisée ultérieurement.